

**Emetteur** : Equipe d'animation régionale BFC

**Destinataires** : membres du CCFD-Terre Solidaire de la région Bourgogne Franche-Comté

**Objet** : Préparation des élections en Assemblée Régionale des 9 & 10 octobre 2021

---

Bonjour,

L'Assemblée Régionale est le moment où nous participons en tant que "région Bourgogne Franche-Comté" à la **vie du mouvement national**.

Nous aurons à élire lors de cette Assemblée Régionale 2021 :

- Nos 4 délégué.e.s à l'Assemblée Générale de l'association (et 2 suppléant.e.s)
- Nos délégué.e.s aux commissions nationales

Ces responsabilités sont l'occasion pour tout bénévole de participer aux définitions des stratégies nationales que ce soit en participant aux commissions nationales ou à l'Assemblée Générale.

L'équipe d'animation régionale de Bourgogne Franche-Comté souhaiterait également se renouveler, et accueillir 1 ou 2 nouvelles personnes.

**Vous trouverez ci-dessous le détail des missions pour lesquelles nous recherchons des personnes motivées.**

Toute personne adhérente à jour de sa cotisation est invitée à se manifester, selon son intérêt.

Ces personnes peuvent se faire connaître auprès de l'équipe régionale en envoyant quelques lignes pour se présenter et expliquer leur motivation **avant le 1<sup>er</sup> octobre 2021**.

Merci d'avance pour vos retours,

L'équipe d'animation régionale  
[Claude Thiébaud](#), [Christian Schmitz](#), [Alain Aubert](#) & [Claude Petit](#),  
[Violaine Bourmault](#), [Anne-Marie Pernot](#), [Pascale Mauranne](#), avec  
[Mathieu](#) et [Céline](#)

# Synthèse des mandats nationaux à pourvoir lors de l'Assemblée Régionale 9 10 oct 2021

Elections à réaliser à l'Assemblée Régionale Bourgogne Franche-Comté - 9 et 10 octobre 2021 - Dole
Mandats nationaux
<b>Délégué.e.s à l'Assemblée Générale</b> 4 délégué.e.s et 2 suppléant.e.s - mandat d'un an (renouvelable)
4 délégué.e.s à l'AG nationale des 11 et 12 juin 2022
2 suppléant.e.s
<b>Commission du Partenariat International (CPI)</b> Entre 1 et 10 élu.e.s par région (5 pers. déjà élues sur notre région)- mandat de 3 ans renouvelable 1 fois
<b>Afrique :</b>
1.Sahel - Centre - Corne de l'Afrique
2.Golfe de Guinée
3.Afrique Australe - Océan Indien - Grands Lacs
<b>Amérique Latine :</b>
4.Pays Andins - Amazonie - Méso-Amérique
5.Cône Sud - Caraïbes - Brésil
<b>Asie :</b>
6.Mékong - Chine
7.Asie du Sud - Iles
<b>Maghreb Europe Machrek :</b>
8.Afrique du Nord - Moyen-Orient
9.Balkans - Roms
<b>Migrations Internationales :</b>
10.Migrations Internationales
<b>Commission "Axes thématiques"</b> Entre 1 et 4 élu.e.s par région - mandat de 3 ans (renouvelable 1 fois)
4 sous-commissions :
Sous commission - Souveraineté Alimentaire
Sous commission - Migrations internationales
Sous commission - Justice Economique
Sous commission - Paix et Vivre Ensemble
Mandats régionaux
<b>Membre de l'équipe d'animation régionale de BFC</b> mandat de 3 ans renouvelable 1 fois
1 ou 2 personnes pour renforcer l'équipe, rôle et mission à préciser en équipe

# Détails des mandats à pourvoir

## Délégué.e.s à l'Assemblée Générale

### **Ce qu'est l'Assemblée Générale**

Chaque année, les membres de l'Assemblée Générale se réunissent pour adopter les documents statutaires : le rapport moral de notre présidente, le rapport financier et le budget. Ils élisent aussi les membres du Bureau et du CA. L'Assemblée Générale est un temps de débat démocratique de notre association. C'est le moment d'adopter des positions ou de décider d'actions qui marquent des changements importants dans la vie du CCFD-Terre Solidaire. L'Assemblée Générale est aussi l'instance de suivi de la mise en œuvre du rapport d'orientation. Enfin, l'Assemblée Générale se veut un temps convivial de rencontres, d'échanges, de partages d'expériences. Nous espérons que 2022 nous permettra de nous réunir physiquement.

### **Quelle est la mission du/de la délégué.e ?**

Le/la délégué.e à l'AG participe aux débats et vote en conscience sur tous les sujets qui lui sont soumis. En amont, il est donc important qu'elle/il puisse lire l'ensemble des documents qui lui sont envoyés.

### **Concrètement, les délégué.e.s à l'AG s'engagent :**

- A participer à l'AG du CCFD-Terre Solidaire (11 et 12 juin 2022 à Paris) ; exceptionnellement un jour en visioconférence cette année.
- A participer en amont à une préparation sur la région.
- A prendre quelques heures en amont pour lire les documents
- A rendre compte de ce qui se sera vécu lors de l'assemblée régionale suivante.

### **Qui peut être élu.e ?**

- Il s'agit d'un mandat pour une seule AG (renouvelable)
- Cette participation est vraiment ouverte à tout membre actif. C'est une occasion formidable de mieux connaître le CCFD-Terre Solidaire.
- Avec la préconisation cependant de constituer des délégations représentant la diversité du CCFD-Terre Solidaire : en âge, égalité femmes-hommes ; en ancienneté, en type d'engagement, etc.

## Membres de commissions nationales

Les commissions nationales reçoivent leur mission du conseil d'administration du CCFD-Terre Solidaire qui leur confie des questions à travailler, des propositions à construire, et la supervision des plans d'action. C'est au CA que les commissions

rendent compte de leur action. A l'occasion de la mise en œuvre du nouveau rapport d'orientation, le conseil d'administration a redéfini les commissions dont il avait besoin. Il a décidé de :

- Maintenir la **commission Développement des Ressources**
- Maintenir la **commission du Partenariat International**
- Créer **une nouvelle commission « Axes thématiques »**

Conformément aux statuts du CCFD-Terre Solidaire, les membres des commissions nationales ont un **mandat de 3 ans renouvelable une fois**. Il s'agit donc de tenir cet engagement dans la durée en participant régulièrement aux rencontres et en consacrant le temps nécessaire à leur préparation. Des formations sont organisées pour les membres des commissions.

Les commissions sont des lieux riches en partage et en débat. Ce sont des lieux d'échanges et de formation qui permettent de connaître profondément l'action du CCFD-Terre Solidaire. Être membre d'une commission suppose d'avoir déjà un intérêt voire une expérience ou une compétence sur le sujet de la commission. Mais il n'est pas pour autant nécessaire d'être un·e expert·e.

**La commission « développement des ressources » fonctionne par appel à compétences.**

Cette commission a pour but de travailler les conditions de mise en œuvre de la stratégie de développement des ressources financières adoptée par le CA. Il est important que cette commission puisse rassembler des personnes ayant acquis une expertise sur ces sujets, soit par leur engagement au CCFD-Terre Solidaire, soit par leurs expériences professionnelles initiales. Son mode de recrutement est donc basé sur la cooptation de ses membres.

**Nous aurons à élire les membres des deux commissions nationales suivantes (voir détail plus loin) :**

- La **Commission Partenariat International** qui se subdivise en 10 zones géographiques, les 10 commissions territoriales du partenariat appelées CTP dont la CTP migrations.
- La **Commission « Axes thématiques »** qui se subdivise en 4 sous-commissions correspondant aux 4 champs thématiques prioritaires du rapport d'orientation.

L'essentiel de l'action se passe donc dans ces sous-groupes et l'ensemble des membres des commissions se réunit en plénière une ou deux fois par an. Les sous-commissions « Axes thématiques » et les CTP choisissent leur rythme et modalités de rencontres. Chaque région peut s'engager comme elle le veut et/ou le peut, selon ses forces vives locales. Le Bureau préconise qu'il y ait **au moins un·e élu·e minimum dans chacune de ces deux commissions nationales**. Une région ne peut cependant **pas désigner plus de 4 élu.e.s pour la commission « Axes thématiques » et 10 élu.e.s pour la CPI.**

## La commission Partenariat International (CPI)

La Commission Partenariat International (CPI) se subdivise en **10 zones géographiques**, les 10 commissions territoriales du partenariat appelées CTP (dont la CTP migrations).

**Les délégué.e.s sont élu.e.s à la CPI.** Si les candidat.e.s ont une sensibilité particulière pour une ou des région(s) du monde en particulier, ils.elles sont invité.e.s à le préciser dans leur candidature, de façon à ce que cela puisse être pris en compte dans l'affectation à telle ou telle CTP.

Voir la liste des 10 CTP en page 2 de ce document (5 CTP ont déjà des membres élu.e.s par notre région, mais cela n'est pas limitatif).

**Objectif :** La CPI a pour mission de valider les stratégies de partenariat international, de délibérer sur le choix des partenaires et sur nos engagements. Cette commission reçoit donc une délégation importante du Conseil d'administration. Les chargé.e.s de mission participent aux rencontres des CTP et rendent compte de l'évolution de notre partenariat. Les stratégies de partenariat sont réfléchies en fonction des priorités géographiques mais aussi de la manière de décliner nos champs d'action prioritaires dans ces territoires.

### **Profil des personnes recherchées :**

Il n'est pas nécessaire d'être un.e expert.e du continent pour participer à telle ou telle CTP. L'intérêt peut être né en ayant fait un temps de volontariat dans ce continent, en ayant participé à un voyage d'immersion, en ayant reçu des partenaires de ce continent. La lecture régulière de documents et les formations proposées par le CCFD-Terre Solidaire aideront à approfondir la connaissance des sujets.

### **Fréquence :**

Chaque CTP se réunit selon son rythme (à Paris).

Tous les membres des CTP se réunissent 2 fois par an pour la CPI (à Paris).

## La commission « Axes thématiques »

En cohérence avec le rapport d'orientation qui définit 4 champs d'action prioritaire, elle se subdivise en **4 sous-commissions**. Les membres sont élu.e.s pour une sous-commission, donc pour une thématique :

- Souveraineté Alimentaire
- Migrations Internationales
- Justice Economique
- Paix et vivre ensemble

**Objectif** : La commission « Axes thématiques » va travailler les plans d'actions sur chaque thématique avec l'équipe salariée à partir des notes de positionnement validées par le conseil d'administration (en cours). Elle veillera à travailler des projets qui permettent la synergie entre le partenariat international, le plaidoyer et la mobilisation citoyenne. Cette commission pourra proposer au CA des propositions approfondies sur la thématique, identifier les campagnes à mener, les outils ECSI nécessaires pour le réseau, les projets régionaux à soutenir, les actions de plaidoyer à déployer...

### **Profil des personnes recherchées** :

Il n'est pas non plus nécessaire d'être un.e expert.e de la thématique. L'intérêt peut venir d'un engagement, une expérience, des campagnes du CCFD-Terre Solidaire, des actions menées en région, etc. Il est cependant essentiel d'être un membre actif engagé dans le réseau plaidoyer, ou dans l'ECSI, acteur·trice de projets régionaux, diocésains ou locaux, ou encore dans un réseau thématique. La lecture régulière de documents, les échanges et les formations proposées par le CCFD-Terre Solidaire aideront à approfondir la connaissance des sujets.

**Fréquence** : les sous-commissions « Axes thématiques » choisissent leur rythme et modalités de rencontres. L'ensemble des membres de la commission se réunit une à deux fois par an.

## L'équipe d'animation régionale de Bourgogne Franche-Comté

### **Objectifs / missions :**

L'équipe régionale est à l'écoute des acteurs du CCFD-Terre Solidaire dans les différents territoires. Elle analyse leurs besoins, les forces et les faiblesses. Elle est une équipe de veille permanente de la vitalité de l'association sur l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté. Elle assure une forme de synergie entre les différentes modalités d'action et d'engagement eu sein du CCFD-Terre Solidaire.

Elle assume pleinement le rôle politique d'animation de l'espace régional du CCFD-Terre Solidaire en s'appuyant sur les compétences des salarié.e.s et bénévoles.

Elle anime l'espace régional de Bourgogne Franche-Comté qui a désormais une place importante dans l'animation de la vie de l'association. Cette animation se vit dans la perspective d'un CCFD-Terre Solidaire plus horizontal dans une logique de coresponsabilité dans les prises de décisions.

L'équipe d'animation régionale propose un projet, un plan d'action traduit en budget qui sont présentés et votés en Assemblée Régionale. Elle est responsable de la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée Régionale et dynamise le projet régional.

### **Profil des personnes recherchées :**

L'important est d'être intéressé.e par la vie du CCFD-Terre Solidaire en région Bourgogne Franche-Comté ! Sa manière de faire de l'ECSI, du plaidoyer ou de la mobilisation citoyenne, de faire vivre le partenariat, sa manière de communiquer, de lever des fonds, son défi d'accueillir de nouveaux bénévoles, sa vie en Eglise... Chacun.e apporte sa pierre à l'édifice.

L'équipe se veut représentative de la diversité des membres du CCFD-Terre Solidaire de Bourgogne Franche-Comté, et est donc ouverte à des personnes hors responsabilités (ceci aussi pour éviter la surcharge des personnes déjà très engagées). Les membres de cette équipe y viennent par envie, et non pas au titre d'une responsabilité (ce ne sont pas des représentant.e.s de DD, commissions...).

L'équipe d'animation régionale compte aujourd'hui 7 personnes :

- Les 2 trésoriers régionaux
- 5 autres personnes aux rôles divers au sein de l'équipe. Certaines exercent 1 autre mandat (maximum) au sein du CCFD-Terre Solidaire, d'autres pas.

Chacun.e y a un rôle, une mission en fonction de ses compétences et appétences.

Les mandats sont de 3 ans, renouvelables une fois. D'où l'enjeu d'accueillir régulièrement de nouvelles personnes, pour que les responsabilités tournent le mieux possible.

**Fréquence :** Le rythme des réunions de l'équipe est d'environ 1 rencontre par mois, tantôt en physique, tantôt en visio. Les modalités sont à définir en équipe.